



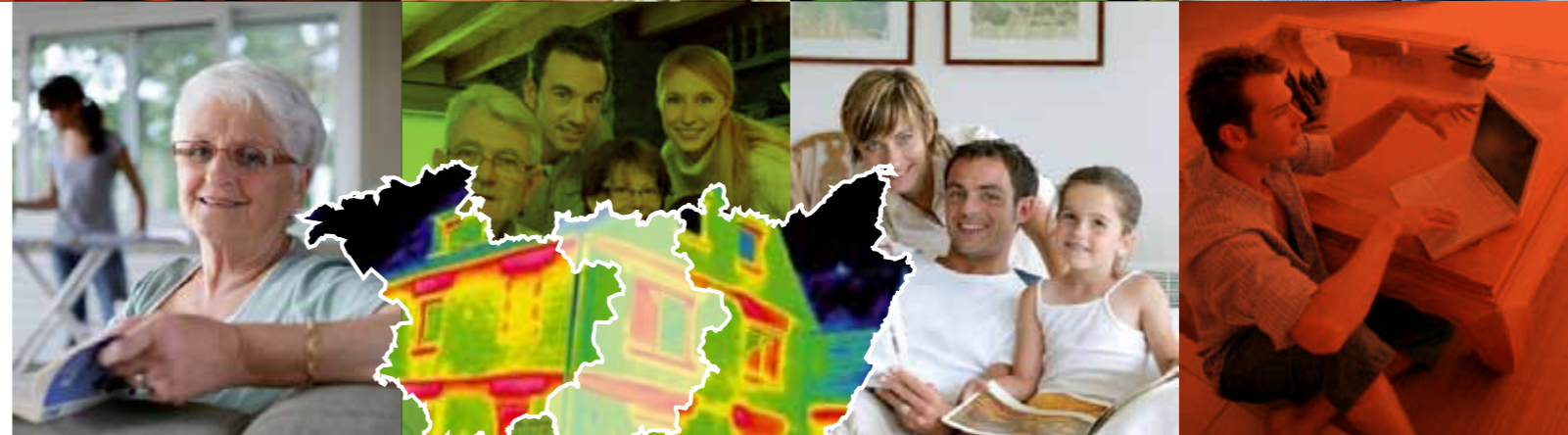
Conception graphique : lenevé.com - 2013 - Crédits photos : Fotolia - SCOT des Vosges Centrales



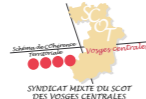
Une aide de l'État pour un logement économe et écologique

AVEC UN OBJECTIF DE 2 500 FAMILLES AIDÉES
ENTRE 2011 & 2017
395 ONT PU BÉNÉFICIER DU DISPOSITIF AU 31/12/2012
REPRÉSENTANT UN TOTAL DE 2 178 173 € D'AIDE DE L'ÉTAT
ET 365 241 € DES COLLECTIVITÉS
POUR 5 408 656 € DE TRAVAUX.

Un contact privilégié
pour les élus de collectivités :
DDT des Vosges
(Service Urbanisme et Habitat)
03 29 69 14 11



Dans le cadre du Plan Climat-Energie Territorial,
le Syndicat Mixte du SCOT des Vosges Centrales vous présente :
**L'engagement des collectivités
dans le programme *Habiter Mieux***



LES TERRITOIRES ENGAGÉS DANS LA DÉMARCHÉ

Afin de rendre le dispositif plus performant au plan financier et de permettre un meilleur repérage des familles éligibles, l'Anah contractualise avec les Communautés de communes.

Ce partenariat a pour finalité d'améliorer la détection des familles éligibles et de rendre le dispositif plus incitatif financièrement. La contractualisation avec les territoires permet aussi de faire aboutir des situations qui n'auraient pas pu avoir de suite favorable.

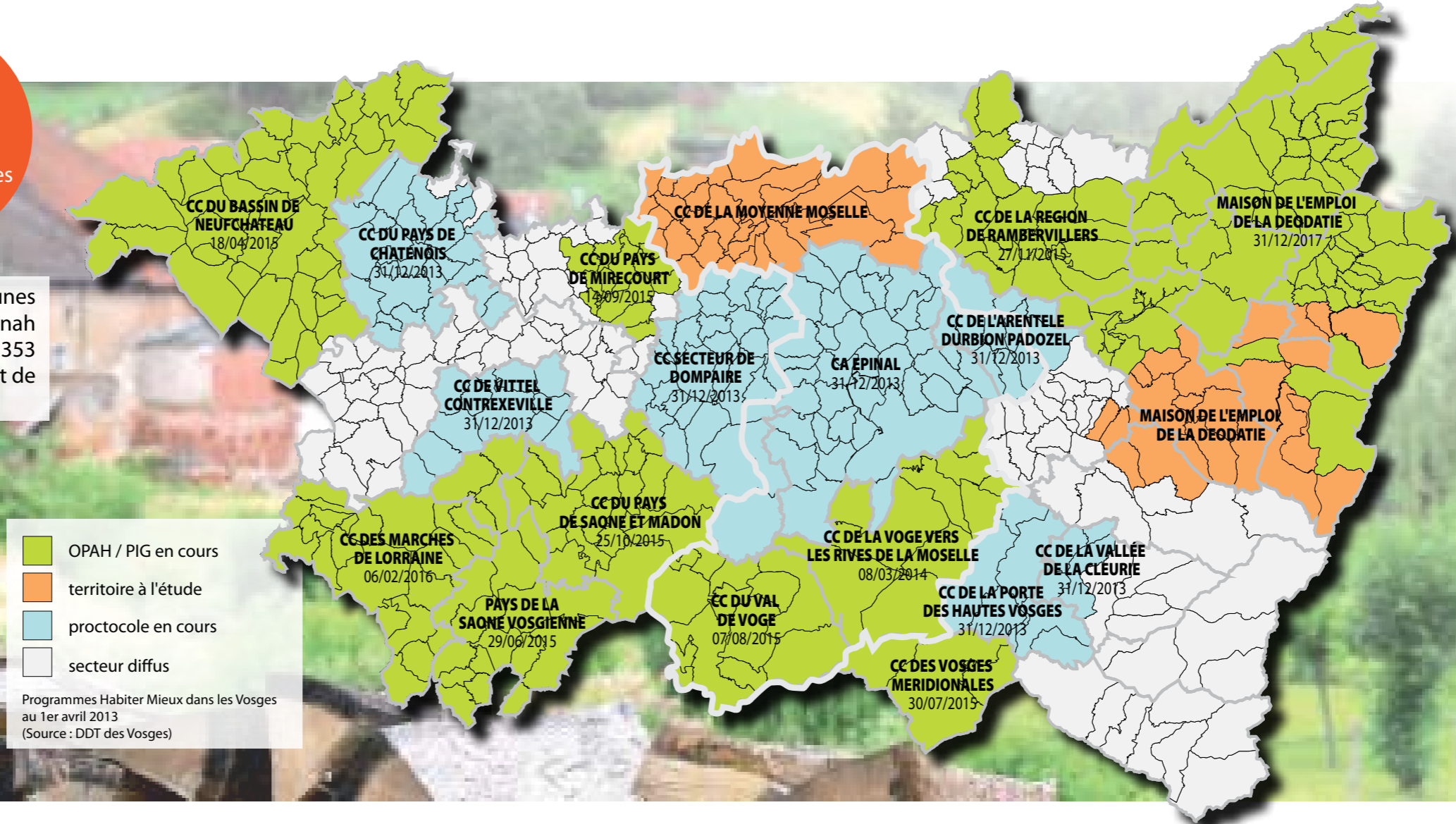
En outre, en signant une convention avec l'Anah (Programme d'Intérêt Général : PIG, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : OPAH, ou encore Protocole territorial), les collectivités peuvent ainsi s'associer au programme Habiter Mieux en apportant une aide financière complémentaire aux familles. L'Etat s'engage alors à bonifier d'un montant équivalent son aide (dans la limite de 500 €).

QUI EST CONCERNÉ ?
 Tout propriétaire modeste
 actif ou retraité
 répondant aux conditions de ressources de
 l'Anah et dont l'opération de rénovation
 atteint un minimum de 25% d'économie
 d'énergie après travaux.

51 000
 C'est le nombre
 de familles éligibles
 dans les Vosges

Au 1^{er} avril 2013, 17 Communautés de communes se sont engagées contractuellement avec l'Anah portant le nombre de communes touchées à 353 pour le département des Vosges. L'ambition est de couvrir l'ensemble du territoire des Vosges.

un programme
 au service de
 l'économie locale :
70%
 des travaux (en moyenne)
 sont réalisés par les
 entreprises du
 territoire.



■ OPAH / PIG en cours
■ territoire à l'étude
■ protocole en cours
■ secteur diffus
 Programmes Habiter Mieux dans les Vosges au 1er avril 2013 (Source : DDT des Vosges)



Avec Habiter Mieux :
 Pour 1 € versé par votre collectivité, l'aide de l'Etat est doublée (dans la limite de 500 €). C'est donc 3 € qui seront reversés au ménage.



NOUS AUSSI, EN TANT QU'ÉLUS, NOUS POUVONS LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE, PAR L'ENGAGEMENT DE NOTRE COLLECTIVITÉ OU LA PROMOTION DU PROGRAMME HABITER MIEUX

